

■ **Fleury Vincent, Maître-ramoneur**, à Neuchâtel, ent-
prise de ramonage. (FOSC du 02.08.1999, p. 5258). Fleury Vin-
cent est maintenant domicilié à Neuchâtel.
Journal no 17 du 05.01.2004
(02063172 / CH-645.1.004.678-6)